

Document d'Informations Clés (« DIC »)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

INDOSUEZ EURO RENDEMENT

Nom de l'Initiateur du PRIIP : CA Indosuez Gestion

PART G Capitalisation ISIN : FR0012406312

Site web de l'initiateur du PRIIP : www.ca-indosuez.com/france/fr.appelez le + 33 1 40 75 62 62 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de CA Indosuez Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CA Indosuez Gestion est agréée en France sous le n° GP 98-025 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

INDOSUEZ EURO RENDEMENT est autorisé en France et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 08.04.2024

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un OPCVM soumis au droit français.

Durée

Ce Produit est créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs

La classification AMF du Produit est : Actions Internationales.

Le Produit a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 100% MSCI EMU (Net Return, dividendes net réinvestis).

Le Produit est en permanence exposé à hauteur de 60% minimum de son actif net aux marchés actions. L'exposition maximale à ces marchés, y compris à travers des investissements en titres vifs, pourra atteindre 110% de l'actif net. Le Produit est éligible au PEA et par conséquent maintient dans ses actifs au moins 75% de titres éligibles au PEA. L'équipe de gestion adoptera une gestion dynamique qui reposera sur une sélection de titres issue principalement de sociétés européennes de toutes capitalisations. Les actions de petites et moyennes capitalisations pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif net.

L'exposition aux produits de taux ne pourra excéder 20% de l'actif net.

Le Produit pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en obligations, titres de créances négociables ou autres instruments du marché monétaire d'émetteurs publics ou privés de la Zone OCDE.

Les titres de créance sont sélectionnés parmi une liste régulièrement actualisée telle qu'issue des travaux d'analyse interne fondée notamment sur les analyses de brokers et un système indépendant de notation interne au groupe Crédit Agricole.

La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse pour évaluer la qualité de ces actifs et décider de l'opportunité de conserver ou de céder le titre. A titre d'illustration, le Produit sélectionnera des titres « Investment Grade », par exemple de notation minimale « BBB- » selon l'agence de notation Standard & Poor's ou équivalente ou jugée équivalente par la société de gestion, au jour de l'investissement.

Le Produit se réserve également la possibilité d'investir en titres « Haut Rendement / High Yield » à caractère spéculatif dont la notation par les agences Standard & Poor's et agences de notation équivalentes ou jugées équivalentes par la société de gestion est par exemple au moins égale à « BB- » au jour de l'investissement.

Dans le cas où une ligne sortirait de la catégorie « Investment Grade » (par exemple, au minimum « BBB- » selon l'agence de notation Standard & Poor's ou équivalente ou jugée équivalente par la société de gestion), ou dans le cas d'une dégradation d'un titre spéculatif, le gérant optera dans le respect de l'intérêt des porteurs pour la vente ou la conservation du titre dégradé en fonction notamment de la liquidité des marchés. En tout état de cause, les titres à haut rendement, à caractère plus risqué ne pourront dépasser plus de 10% de l'actif net du Produit.

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 3.

Le Produit peut investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger de toutes classifications, de toutes zones géographiques et libellés en toutes devises.

L'exposition au risque de change aux devises hors euro ne peut dépasser 60% de l'actif net.

Le Produit pourra utiliser des instruments financiers à terme, à des fins d'exposition et/ou de couverture.

L'exposition globale du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme ne dépassera pas 200%.

Si le Produit intègre, entre autres, des caractéristiques environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR », qui contribuent à la prise de décision du gérant, elles ne constituent pas pour autant un facteur déterminant de cette prise de décision.

Recommandation : Ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

Investisseurs de détail visés

Le Produit a un horizon d'investissement d'au moins 5 ans et convient aux investisseurs particuliers prêts à assumer un risque moyen de perte de leur capital d'origine dans le cadre de leur portefeuille d'investissements.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire, CACEIS Bank à 12 heures 30 (CET), chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J). Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée en J+1. Les règlements sont effectués à J+2 (jours ouvrés).

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès du service Communication clientèle de CA Indosuez Gestion - 17, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris - Email : commlclientindosuezgestion@ca-indosuez.com.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site Internet de CA INDOSUEZ www.ca-indosuez.com/france/fr.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de risque (ISR)

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible, Risque le plus élevé,



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de CA Indosuez Gestion à vous payer en soit affectée.

Ce Produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance médiane du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de 10 000 EUR

La période de détention recommandée est de 5 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 1 350	EUR 1 570
	Rendement annuel moyen	-86,5%	-30,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 7 990	EUR 7 900
	Rendement annuel moyen	-20,1%	-4,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 900	EUR 11 260
	Rendement annuel moyen	-1,0%	2,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 13 730	EUR 15 310
	Rendement annuel moyen	37,3%	8,9%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2015 et 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 01/2016 et 01/2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2018 et 12/2023.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

QUE SE PASSE-T-IL SI CA INDOSUEZ GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de CA Indosuez Gestion. En cas de défaillance de CA Indosuez Gestion, les actifs du Produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du Dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.
Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 667	EUR 1 621
Incidence des coûts annuels (*)	6,7%	2,8% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,19% avant déduction des coûts et de 2,40% après cette déduction.

Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. Il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	EUR 500
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 115
Coûts de transaction	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 25
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,27% Description : 20% TTC l'an de la surperformance du Produit par rapport à la performance de son indicateur de référence. Des commissions de surperformance pourront être prélevées dès lors que le Produit atteint son objectif de gestion, y compris en cas de performance absolue négative.	EUR 27

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Durée de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à long terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Quels sont les frais ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire, CACEIS Bank à 12 heures 30 (CET), chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J). Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée en J+1. Les règlements sont effectués à J+2 (jours ouvrés).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Si vous avez une réclamation concernant ce Produit, l'initiateur du Produit ou de la personne qui a conseillé ou qui vous a vendu ce Produit, vous pouvez en premier lieu contacter CA Indosuez Gestion au +33 1 40 75 62 62, par courriel via l'adresse commclientindosuezgestion@ca-indosuez.com ou par voie postale au 17, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris. Si votre plainte n'est pas résolue de manière satisfaisante, vous pouvez l'enregistrer sur notre site internet sur le site web : <https://france.ca-indosuez.com/contact>. En cas d'absence de réponse dans un délai de 2 mois ou si la réponse ne vous satisfait pas, vous pourrez alors saisir le Médiateur de l'AMF sur le site www.amf-france.org.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet www.ca-indosuez.com/france/fr ou en faire la demande par courriel à commclientindosuezgestion@ca-indosuez.com.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des/de la 8 dernière(s) année(s) via le site internet www.ca-indosuez.com/france/fr ou en faire la demande par courriel à commclientindosuezgestion@ca-indosuez.com.

Informations relatives au Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR ») et au Règlement Taxonomie.

Le Produit est classé Article 8 au sens du Règlement SFDR et, à ce titre, promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales. Les informations relatives à ces caractéristiques sont disponibles en annexe du Prospectus du Produit.

Néanmoins, la Société de Gestion attire l'attention sur le fait que l'approche extra-financière du Produit ne peut être considérée comme significativement engageante au sens de la doctrine de l'AMF. A ce titre, les critères ESG ne constituent pas un facteur prépondérant des décisions d'investissement.

Les investissements sous-jacents du Produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le Produit propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Ce document d'information est mis à jour annuellement conformément à une obligation légale.